

10 déc 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 10 décembre 2004

Association internationale de Développement - Banque mondiale

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Armand De Decker, Ministre de la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique à la quatorzième reconstitution des ressources de l'Association internationale de Développement (IDA en anglais).

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Armand De Decker, Ministre de la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique à la quatorzième reconstitution des ressources de l'Association internationale de Développement (IDA en anglais).

Cette 14e reconstitution couvrira la période 2006-2008. La contribution de la Belgique représente 1,55% , soit 222 millions d'euros. Ce montant sera mis à la disposition de l'Association en trois tranches annuelles égales, au cours des années 2006, 2007 et 2008. Pour rappel, l'Association internationale de Développement a été créée en 1960, en tant que filiale de la Banque mondiale. Son objectif est de soutenir le développement économique et social des pays les plus pauvres par l'octroi de crédits de concession et de dons, conformément aux objectifs de développement du Millénaire. A la différence de la Banque mondiale, qui se procure la majeure partie de ses ressources sur les marchés des capitaux, l'Association est financée essentiellement par le biais de contributions budgétaires que lui accordent les pays industrialisés, quelques pays de l'OPEP, des pays qui appartenaient à l'ex-bloc soviétique et des pays en développement plus avancés. L'Association procède régulièrement - en principe tous les trois ans- à une reconstitution de ses ressources.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et
des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>